NEUVILLE-EN-FERRAIN

UNE MESSE DE PREMICES A SAINT-QUIRIN

M. l'abbé Georges Donze, nouveau prêtre, célébrera dimanche 7 juin, sa messe solennelle de prémices Une automobile, escortée de cavaliers et de cyclistes, conduira le nouveau prêtre de son domicile, rue des Fromets, au patronage, où il revêtira les ornements sacerdotaux. Par la rue du Patronage et le contour de l'Eglise, un cortège composé des différentes sociétés de la commune, précédera M. l'abbé Donze, à l'église Saint-Quirin, où la cérémonie aura lieu à 10 h.

Le sermon de circonstance sera donné par M. l'abbé Auguste Donze, oncle du nouveau prêtre.

Les organisateurs invitent instamment les paroissiens habitant sur le parcours du cortège, à arborer leurs drapeaux et bannières et à pavoiser leurs demeures. Ils comptent sur la bonne volonté des hommes et jeunes gens qui sont libres pour la décoration de la rue du Patronage et du contour de l'Eglise.

Réunion du Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira samedi 6 juin, à 19 h., au sujet de l'installation du bureau de poste dans un immeuble appartenant à la commune. Il sera appelé à donner son avis sur les plans, devis estimatif et cahier des charges pour la mise en adjudication des travaux et voter les ressources nécessaires pour faire face aux dépenses envisagées.

HALLUIN

UNE ARRESTATION. — Les gendarmes Roussel et Blondelle ont arrêté rue Saint-Pierre, au Christ Dalle, à la frontière, Hector Eudron, 53 ans, originaire de Roulers, qui se trouvait sous le coup d'un arrêté d'expulsion.

UNE REUNION DES CHAUFFEURS ET CONDUCTEURS DE MACHINES. — Une réunion de tous les chauffeurs et conducteurs de machines des usines textiles de la localité aura lieu demain samedi 6 juin, à 6 h. 30, à la Bourse du Travail, rue Edouard-Vaillant.

A L'AMICALE DES MEDAILLES DU TRAVAIL (Région d'Halluin). — Dimanche prochain 7 juin, l'Amicale des Médailles du travail de la région d'Halluin tiendra une permanence de 10 h. 30 à 12 h., en son local, 22, rue de Lille. A l'ordre du jour: Paiement des allocations mensuelles; versement des cotisations.

UN CONCOURS COLOMBOPHILE DE BIENFAISANCE. — La société colombophile « L'Isolé » établie chez M. Henri Lesage, près de l'église du Mont, rappelle son concours du 7 juin au profit des vieillards de l'Hospice. Déjà des nombreux dons ont été offerts qui seront affectés aux séries de 2 et 3 pigeons. Cette année, en raison de la situation actuelle, les bons seront vendus 2 fr. même à la mise en panier. Un bureau d'inscription fonctionnera au Centre chez M. Devolder, rue Jean-Jaurès.

BOUSBECQUE

LE GRAND FESTIVAL DE MUSIQUE

Nous avons publié le programme de la grande fête militaire et musicale qui aura lieu dimanche prochain 7 juin à Bousbecque. Voici aujourd'hui l'ordre du cortège :

Sapeurs, Fanfare St-Michel, Harmonie Municipale de Bousbecque, section de Sapeurs-Pompiers de Bousbecque, Fanfare royale des Amis de Belgique, Société de gymnastique La Saint-Michel de Bousbecque, Union Orphéonique de Bousbecque, Société Philharmonique de Comines, Sapeurs-Pompiers de Comines, Société chorale La Concorde de Comines, Harmonie Municipale de Boudues; Chorale la Cécilienne de Boudues, sapeurs-Pompiers de Gheluwe, Philharmonie de Roncq, Amicale des Combattants de Bousbecque, Fanfare du Blanc-Four, Anciens Militaires de Bousbecque, Société de musique La Concordia d'Halluin, les Sapeurs-Pompiers d'Halluin, Société chorale La Lyre Halluinoise, la Grande Harmonie de Wervicq-Belgique, Sapeurs-Pompiers de Wervicq-Belgique, l'Orphéon Linselloise, la Société Philharmonique de Linselles, les Sauveteurs de Linselles, Société chorale Les Vrais Amis de Wervicq-Sud, Harmonie Municipale de Wervicq-Sud, des Sapeurs-Pompiers de Bousbecque.

Les concerts seront donnés Grand'Place et rue St-Joseph comme suit: Kiosque Grand'Place: Musique Municipale de Bousbecque, Société Philharmonique de Comines, Chorale la Concorde de Comines, l'Orphéon Linselloise, Harmonie Royale de Wervicq-Belgique, Fanfare Royale de Wervicq-Belgique, Société Philharmonique de Linselles. Kiosque St-Joseph : Fanfare la Saint-Michel de Bousbecque, Union Orphéonique de Bousbecque, Philharmonie de Roncq, Harmonie Municipale de Boudues, Chorale la Cécilienne de Boudues, Lyre Halluinoise, Fanfare du Blanc-Four, Chorale les Vrais Amis de Wervicq-Sud, Harmonie Municipale de Wervicq-Sud.

Les tirs à la perche pour sapeurs-pompiers auront lieu à l'Hôtel St-Martin, rue de Wervicq, les Sauveteurs de Linselles, Café de la Poste, rue de Menin à Comines; à la Distillerie, rue de Wervicq à Halluin; à la Fabrique, rue St-Joseph à Wervicq-Sud; à la Papeterie, rue de Menin à Wervicq-Belgique; Au Château, rue du Château à Gheluwe.

A l'Amicale des Combattants

La Commission de l'Amicale des Combattants fait un pressant appel auprès de ses adhérents n'appartenant pas à une autre société locale pour les inviter à se grouper autour de leur drapeau et participer en corps au cortège du festival du 7 juin.

A l'issue du défilé, aura lieu, au local, café du Porte-Drapeau, une tombola-surprise pour les membres du groupe ayant participé au cortège. Il sera également procédé, à l'inscription par numéro matricule, de tous les titulaires de la carte du Combattant en vue de la remise prochaine de la Croix du Combattant offerte par la commune.

Les titulaires de la carte du Combattant ne faisant pas partie du groupe local des A. C., les demandes seront reçues au secrétariat de la Mairie, se munir à cet effet de la carte postale; les inscriptions seront reçues jusqu'à 21 min. dernier délai.

ENQUETES DE COMMODO ET INCOMMODO. — Le jeudi 11 juin prochain, de 14 à 16 h., il sera procédé, à la Mairie, à une enquête de commodo et incommodo relative à la demande formulée par la commune de Linselles, pour l'aliénation au profit des établissements A. Masurel et Cie d'une parcelle de terrain de 40 mètres carrés, reprise au cadastre sous le numéro 1.656 P de la section A.

Les observations ou oppositions à ce projet et aux suivants seront consignées dans un procès-verbal ouvert à cet effet. Celles qui seront formulées par écrit seront annexées au dit procès-verbal.

Les plans et projets sont déposés au secrétariat de la Mairie pour être communiqués à tout requérant.

— Le même jour et aux mêmes heures, il sera procédé à une enquête relative à la demande formée par divers habitants pour des projets de lotissements. Ces dossiers sont savoir: 1° M. Jean Deutombes-Cidel, terrain de la rue de Wervicq; 2. M. Charles D'halluin, terrain de la rue de Wervicq; 3. M. Gustave Delmotte, terrain de la rue de Wervicq; Mlles Duquesnoy, terrain de la rue de Wambrechies; M. Pelagrin Léonard, terrain de la rue de Roubaix; MM. P. et J. Tiberghien, terrain de la rue Castelnau.

QUESNOY-SUR-DEULE

CAISSE D'EPARGNE. — Opérations effectuées à la succursale de Quesnoy-sur-Deûle (Hôtel de Ville) pendant le mois de mai 1931. 98 versements pour 21.165 fr. et 12 remboursements pour 49.706 f.. Il est rappelé que le maximum des dépôts est fixé à 20.000 francs. Administrateurs de service pour le mois de juin 1931: MM. Désiré Delbaere, Paul Cocher, Michel Bonnel et Auguste Leroy.

CONSULTATION DE NOURRISSONS. — Aujourd'hui vendredi, à 14 h., en Mairie, Grand'Place.

VACCINATION ANTIDIPHTERIQUE. — Une séance gratuite aura lieu à la Mairie, le mardi 9 juin, à 14 h.

AMICALE DES FILLES. — L'Amicale recommande à ses membres d'assister en grand nombre à la fête du cinquantenaire qui aura lieu à Lille, le 7 juin prochain. Rassemblement autour du fanion, place de la Gare, à Lille, à 14 h. 30. Le voyage sera remboursé (4 fr. 50) aux membres présents au cortège.

WERVICQ-SUD

LA FETE DES MERES

Dimanche dernier s'est déroulée dans la commune, la fête nationale annuelle des mères de famille françaises. A 9 h. des voitures automobiles mises gracieusement à la disposition des mamans, amenaient à la Mairie les quatorze mamans suivantes le Gouvernement français avait décerné des médailles d'honneur. La cérémonie de remise des décorations se fit dans la belle salle des fêtes de la Mairie, dans laquelle se pressaient de nombreux parents et amis des médaillées. M. Jules Dorny, maire, entouré de ses adjoints et conseillers municipaux ainsi que des délégués du Comité local des familles nombreuses, prononça un magistral discours et fit l'éloge de la mère française qui ne recule pas devant son devoir et qui se sacrifie pour ses enfants; ensuite il procéda à la remise des décorations aux mères et leur remit en outre à chacune d'elles une enveloppe contenant de quoi fêter un peu en famille.

Cette cérémonie terminée, les mamans reprirent place dans les voitures et furent conduites en cortège, entourées des sapeurs-pompiers qui leur faisaient une garde d'honneur, et précédées des sociétés de gymnastique et musicale, jusqu'à l'église paroissiale où une grand'messe fut chantée en leur honneur. M. l'abbé Tillie, vice-doyen, curé de la paroisse, dans un magnifique sermon, loua la mère de famille et développa les nobles sentiments que renferme le cœur d'une véritable mère pour ses enfants, depuis leur naissance, et l'on vit bien des mamans et même des papas s'essuyer quelques larmes au cours de ce superbe sermon.

A l'issue de la cérémonie religieuse, les mamans et leurs enfants se rendirent de nouveau à la Mairie où un vin d'honneur leur fut servi et la fête se termina au milieu d'une atmosphère toute de gaîté et de satisfaction.

LA FETE-DIEU

Le dimanche 7 juin aura lieu la première grande procession du St-Sacrement qui se déroulera au quartier du Pont, à l'issue de la grand'messe de 10 h. Toutes les sociétés sont appelées à prêter leur bon concours comme de coutume à cette manifestation de foi, et les habitants du quartier du Pont se feront un grand honneur de préparer un reposoir à l'endroit habituel.

CURAGE DES BECQUES ET FOSSES. — Avis est donné aux intéressés que les travaux annuels de curage des becques, fossés et mares doivent être entrepris par les riverains à partir du 5 juin et devront être obligatoirement terminés le 15 juillet 1931.

CHIFFRE D'AFFAIRES. — Perception à la Recette buraliste, rue de l'Industrie, aujourd'hui vendredi, de 10 à 11 h. 30 et de 15 h. 30 à 15 h.

CHEZ LES ANCIENS COMBATTANTS. — La réunion générale des A. C. aura lieu le lundi 8 juin, à 19 h. 15 au siège « A Jeanne d'Arc », 105, rue de l'Industrie.

Une réunion à Lille des Syndicats cuirs et chaussures

Les fabricants de chaussures, tanneurs, marchands de chaussures, négociants en cuir et peaux, chausseurs, cordonniers, producteurs, négociants et représentants en tous articles concourant à la fabrication du cuir et de la chaussure (fils, toiles, feutres, cuirs bruts, matières tannantes, etc.), affiliés ou non au syndicat professionnel sont priés d'assister à la grande réunion privée interprofessionnelle pour la région du Nord (Nord, Pas-de-Calais, Somme), qui se tiendra à Lille, le lundi 8 juin, à 2 h. 15, à la Société industrielle, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

Objet: 1° Augmentation croissante des importations de cuirs et chaussures de l'étranger; 2° Moyens propres à y porter remède.

Tous les parlementaires de la région sont invités à cette réunion, à laquelle un grand nombre d'entre eux ont formellement promis d'assister.

Le Congrès annuel des sapeurs-pompiers du Nord de la France se tiendra à Douai, le 21 juin

Voici le progarmme des manifestations du Congres des sapeurs-pompiers du Nord de la France, qui se tiendra à Douai le 21 juin :

A 9 heures : Séance du Conseil d'administration, salle d'honneur des sapeurs-pompiers de Douai, au *Dauphin*.

A 10 heures : Réception, par la Municipalité, à l'Hôtel de Ville, des délégations unionistes et étrangères.

A 10 h. 30 : Salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, sous la présidence d'honneur de M. Roger Langeron, préfet du Nord, assemblée générale du Congrès.

A l'issue de l'assemblée générale, dépôt d'une gerbe au monument aux morts.

Passage de l'Hôtel-de-Ville, revue du matériel et de la compagnie des sapeurs-pompiers de Douai.

Cours du Théâtre, démonstration et manœuvre générale par le corps des sapeurs-pompiers de Douai.

A 13 h. 30, Banquet dans les salons de l'Hôtel du *Grand-Cerf*.

Les fêtes du XIVe centenaire de saint Eleuthère

A TOURNAI

L'organisation des fêtes du quatorzième centenaire de saint Eleuthère, qui auront lieu le dimanche 21 juin à Tournai, est entrée dans la période des réalisations pratiques.

M. Camille Wybo, l'éminent artiste verrier, qui a reçu la difficile mission d'organiser les groupes du cortège, a définitivement mis au point son plan et M. le chanoine Warichez, de son côté, met la dernière main au livret à l'aide duquel le public pourra suivre avec intelligence le défilé des châsses, qui se déroulera avec la plus grande solennité dans les rues de Tournai.

Ce magnifique cortège, unique en son genre, sera précédé, d'après le plan de M. Wybo, de trois hérauts à cheval, pour marquer le triple hommage que l'on doit à religion, à la cité et à la patrie.

Ils seront immédiatement suivis d'un groupe, qui constituera, lui, l'« hommage des saints du diocèse au premier évêque de Tournai ».

Les groupes qui suivront seront au nombre de dix, comprenant les différentes châsses des saints faisant escorte au reliquaire de saint Eleuthère, qui, complètement restauré, sortira le 21 juin pour la première fois depuis bien longtemps.

Ces groupes seront réservés aux martyrs des Catacombes, à sainte Utsule et ses compagnes, aux saints populaires, aux patrons des corporations; ce groupe comprendra la châsse de sainte Barbe, la glorieuse patronne des ouvriers mineurs, portée et escortée par les mineurs en costume de travail, au nombre d'environ sept cents.

Les saintes du Diocèse seront placées dans le groupe V, qui sera suivi (groupe VI) des fondateurs d'Abbayes, tels que St Macaire, de Gand; St Badilon, de Lenze; St Ghislain, etc...

Tout le groupe VII sera consacré à la glorification d'une « Famille illustre du Hainaut », celle de Saint Vincent de Soignies, avec notamment sainte Aldegonde, et sainte Waudru. Ce dernier groupe sera constitué par les Montois, au nombre de plus de 200. Les Sonégiens seront également représentés.

Le groupe VIII sera réservé aux Apôtres du Tournaisis, tels saint Quentin, saint Crysole, saint Piat. C'est dans ce groupe que prendra place le reliquaire de saint Piat, gardé à Seclin, et qu'une délégation de cette localité du Nord de la France, s'est fait un honneur d'escorter et de porter.

Le groupe IX comprendra les Châsses des Evêques canonisés du Tournaisis, et le groupe final réunira les Châsses de la Cathédrale de Tournai, parmi lesquelles, notamment, il y aura celle de « Notre-Dame Flamande », qui sera portée par des Gantois. L'histoire rappelle, en effet, que cet important reliquaire fut de tous temps porté par des Gantois : c'était, en effet, le privilège des habitants de la capitale flamande. Ainsi, ceux-ci renoueront, peut-on dire, la tradition séculaire, à l'occasion de la glorification du premier évêque de Tournai.

Une tradition aussi fidèle veut que la Châsse de saint Eleuthère soit portée par les hommes de Blandain, où le corps du saint Evêque avait été inhumé dans l'église de cette commune en 531.

Cette tradition sera respectée, et les Blandinois se feront un honneur de participer à l'apothéose de l'éminent Evêque, dont les parents, ainsi que le rappelle M. le chanoine Warichez, possédaient le domaine de Blandain.

La Châsse du saint, qui sera la dernière dans le cortège, sera précédée d'anges porteurs des emblèmes de l'épiscopat et des armoiries de l'évêché.

Tous ces groupes seront costumés, selons les plans de reconstitution historique élaborés avec le plus grand soin par M. Wybo, et leur défilé dans la ville sera accompagné par des auditions musicales, chorales et instrumentales. M. le Chanoine Joachim, Maître de Chapelle de la Cathédrale a, à ce sujet, depuis longtemps, composé des chants qui seront exécutés sur le parcours.

Ce sera une manifestation religieuse unique, tant par la richesse des groupes qui la composeront, que par le concours de monde qu'elle groupera et attirera à Tournai.

Elle sera d'ailleurs rehaussée de la présence d'éminentes personnalités religieuses de Belgique et de France, notamment Leurs Eminences les Cardinaux Van Roye, de Malines et Liénart de Lille; tous les Evêques de Belgique, et de nombreux Abbés Mitrés qui feront à la Châsse de saint Eleuthère, une suite imposante et majestueuse.

On annonce que des trains spéciaux amèneront, dans la capitale du Tournaisis, les importants contingents des étudiants des Collèges épiscopaux du Hainaut, qui doivent participer au cortège dans l'histoire de Tournai.

Ce sera une incomparable journée.

CARNET DU JOUR

MARIAGE

— C'est devant une énorme assistance que fut célébré mercredi, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mariage de Mlle Solange Valentin, fille de M. et Mme René Valentin-Masurel, avec M. Robert Dansette, d'Armentières.

La messe fut dite par M. l'abbé Desrumaux, vice-doyen de la paroisse, et c'est M. l'abbé Duthoit, vicaire à Mont-à-Camp, qui prononça l'allocution d'usage et reçut le consentement des jeunes époux. Dans les stalles on remarquait MM. les abbés Canis, directeur des écoles libres de Roubaix; Georges Cau, professeur à l'Ecole Industrielle de Tourcoing; le R.P. Josson, et de nombreux ecclésiastiques de la région.

Au cours de la cérémonie, d'excellents artistes se firent entendre.

La coutellerie de SHEFFIELD est une SPECIAL TE de la maison BAILLY 46, rue Nationale, LILLE 32097

NECROLOGIE

On annonce la mort, à Lille, de Mme Schumann, née Claire Cousin.

Mme Schumann était la belle-mère de notre excellent confrère M. André Douriez, rédacteur à « La Dépêche », à qui nous présentons nos sincères condoléances.

LILLE

Des rosaces lumineuses sont installées aux carrefours

L'Administration municipale vient de faire poser à divers carrefours des rosaces lumineuses. Le soir ces appareils s'allumeront de feux verts et rouges, et les automobilistes devront contourner ces signaux. Ces rosaces lumineuses ont été posées au square Morison, rues du Palais-Rihour et de l'Hôpital-Militaire, et au carrefour des rues d'Arras et de Douai.

Samedi aura lieu à la « Maison maternelle Julia-Bécour » l'inauguration de la nouvelle garderie

Il nous a déjà été donné de signaler l'œuvre admirable de relèvement moral, fondée il y a neuf ans à Lille, au faubourg de Roubaix, au profit des jeunes mères abandonnées. Cette œuvre qui a pris nom « Maison maternelle Julia Bécour » et dont la présidente est Mme Coisne-Bécour et la directrice Mme Pottiron-Pignot, n'a cessé de s'agrandir.

Cet établissement qui à présent peut hébérger une centaine de jeunes mères, s'est vu adjoindre un nouveau pavillon grâce à une libéralité provenant du legs du philanthrope américain Franck Buhl.

C'est ce pavillon qui, aménagé en garderie pour les enfants restant dans la maison jusqu'à l'âge de douze mois, sera inauguré demain samedi à 14 h. 30.

Comme il convient à cette œuvre de prophylaxie et de relèvement moral cette cérémonie revêtira un caractère de sanpilité.

Le graveur lillois Omer Bouchery obtient la médaille d'honneur au Salon

M. Omer Bouchery, artiste graveur, Prix de Rome et lauréat de l'Institut, vient d'obtenir la médaille d'honneur du Salon des Artistes français, récompense si enviée des artistes dont la réputation est déjà consacrée par les plus flatteuses distinctions.

M. Omer Bouchery a voulu que son beau talent serve à célébrer d'une façon spéciale les côtés diversement pittoresques de sa chère ville natale. Il y a merveilleusement réussi.

Combien sont nombreux les Lillois ayant admiré ses splendides gravures reproduisant avec un rare bonheur, les monuments, les coins charmants du vieux Lille. Ils applaudiront d'autant plus chaleureusement à cette haute récompense, si difficile à obtenir, qu'elle échoit à cet artiste qui, avec tout son cœur, tout son talent, a si bellement exalté la petite patrie

Chez les Anciens du 233e et du 243e régiments d'infanterie

La messe, célébrée à l'autel de Notre-Dame de la Treille, à Lille, pour les soldats tombés à Hébuterne en juin 1915, aura lieu samedi 6 juin à la Cathédrale, à 8 h. 30. Aussi bien que les Anciens Combattants des deux régiments, les familles des glorieux disparus y sont invitées.

A L'ASSOCIATION des ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE SPECIALE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'INDUSTRIE. — Un grand nombre de membres de cette association étaient présents à la réunion du 31 mai, qui a eu lieu de 10 h. 30 à 12 h. 30, à la salle du premier étage du Café du Pélican, Grand'Place, à Lille.

Les membres du bureau furent élus et un programme d'activité fut adopté et déjà mis partiellement en pratique.

Au sujet du septième congrès de l'A.E.T.P., organisé à Paris pour les 11, 12 et 13 juillet, à l'occasion de l'Exposition coloniale, les membres n'ayant pu assister à la réunion du 31 mai, à Lille, sont priés d'envoyer leur adhésion directement au siège, à Paris.

Lors de la prochaine réunion de la section du Nord, il sera pris décision pour le déplacement à Paris lors du congrès.

Les membres de la section se retrouveront à la permanence tous les samedis, de 17 à 19 h., au Café du Pélican, Grand'Place, à Lille (fond du café).

Réunion mensuelle, le 5 juillet, de 9 h. 30 à 11 h. Cette réunion sera suivie de la visite d'un grand central téléphonique automatique desservant un grand édifice public de la ville. Peut-être sera-t-il possible également de visiter les travaux importants qui terminent cet édifice.

NORD

Commission départementale du Nord

En dehors des questions que nous avons relevées hier, la Commission départementale du Nord a décidé le déclassement des chemins ruraux nos 1, 3, 4, 6 et 7 de la ville de Wattrelos.

La Commission a aussi donné acte au préfet de la communication des décisions attributives de subvention aux fonds municipaux et caisses de chômage dans les conditions fixées par le règlement du Conseil général. Elle a décidé, sous réserve de ratification ultérieure par le Conseil général, d'appliquer aux chômeurs secourus par le fonds départemental, des dispositions du décret du 1er mai, qui disposent que, à titre exceptionnel, et pour l'année 1931, les règlements des fonds de chômage pourront prévoir que la durée maximum pendant laquelle un même chômeur est susceptible d'être secouru, pourra être portée à 150 jours, après examen de la situation de chaque chômeur et sur délibération spéciale de la Commission de contrôle.

Une exposition canine à Valenciennes

Le dimanche 7 juin, de 8 à 18 h., sur la place Verte, de Valenciennes, se déroulera la VIIIe exposition canine internationale (exposition de championnat) de chiens de toutes races.

Une sexagénaire est trouvée la jambe droite sectionnée sur la voie ferrée, à Saint-André

Dans la nuit de mercredi à jeudi, vers minuit trente, le chef de train d'un convoi de marchandises se rendant sur Lille, apercevait, à une centaine de mètres de la passerelle, près de la gare de Saint-André, une femme couchée sur la voie n° 2.

Avisé le personnel de la gare de Saint-André se rendit sur les lieux et trouva, tranquillement assise, une femme en chemise de nuit dont la jambe droite était sectionnée au-dessus de la cheville et le pied gauche littéralement broyé.

On la transporta d'urgence à la gare de Saint-André et, peu après, arrivaient sur les lieux M. Chaigneau, chef de la brigade de gendarmerie de La Madeleine; M. Picavet, garde-champêtre, qui interrogèrent la victime. Celle-ci eut encore la force de décliner son identité. Il s'agit de Mlle Marie-Thérèse Leblon, née à Warneton (Belgique) en 1869, et demeurant 11, rue Sadi-Carnot, à Saint-André-lez-Lille.

M. le docteur Rénier fit transporter d'urgence, par voiture d'ambulance, la victime qui avait perdu connaissance, à l'hôpital Saint-Sauveur, à Lille.

Tout laisse supposer qu'on se trouve en présence d'une tentative de suicide.

Un Valenciennois obtient la médaille d'or de gravure

Le jury de gravure présidé par M. Bouland, membre de l'Institut, vient de décerner la médaille d'or à M. Paul-Pierre Lemagny, ancien élève des Ecoles académiques de Valenciennes.

Un Japonais qui a fait des dupes à Dunkerque s'est réfugié en Suisse

M. Isogé, syndic de faillite, a signalé au parquet les agissements frauduleux d'un Japonais, Song Toskuka, qui dirigeait depuis quatre ans, à Dunkerque, une entreprise de ravitaillement maritime, et qui a pris la fuite en laissant un passif de 25.000 francs environ.

Comme en témoignent des lettres écrites par Song Toskuka à plusieurs de ses dupes, le Japonais est actuellement à Bâle.

SOMME

A Boves, un cycliste est blessé mortellement par une auto

En traversant la commune de Boves, une auto conduite par M. Raoul Forestier, 17, rue des Boulangers, à Paris, a heurté et renversé un cycliste M. Marx, boulanger dans la localité. Gravement atteint M. Marx fut conduit à la clinique Perdu, à Amiens, où il est décédé des suites de ses blessures.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL DE LILLE

Audience du jeudi 4 juin 1931

Présidence de M. Leclercq

Banqueroute. — Poursuivi pour le délit de banqueroute, Gilbert Ghesquière, 34 ans, carrossier d'auto à Tourcoing, a été condamné à 25 francs d'amende par défaut.

— Escroquerie à l'indemnité de chômage. — Marcel Delplanque, 25 ans, manœuvre demeurant à Roubaix, a touché indûment à titre de secours de chômage une somme de 666 fr. Il avait demandé versement de cette somme pour des enfants qu'il disait être à sa charge. Or, ceux-ci étaient élevés par sa femme, dont il vivait séparé. Il a été condamné à trois mois d'emprisonnement par défaut.

— Vol. — Yolande Verhaegen, femme Hellegeer, 24 ans, doublieuse, a dérobé un portefeuille contenant une somme de 280 fr. Elle a été condamnée par défaut à deux mois d'emprisonnement.

— Coups. — Sylvère Dumont, 48 ans et Adam Roszycki, 30 ans, ouvriers briquetiers à Comines, ont échangé des coups. Ils ont été condamnés à 25 fr. d'amende.

— Vol. — Henri Sejon, 55 ans, concierge à Roubaix, aux Etablissements Roussel, a frappé un sieur Mogel, veilleur de nuit aux mêmes établissements. Il a été condamné à 16 fr. d'amende et à 50 fr. de dommages-intérêts envers la victime.

— Vol. — Suzanne Lemaire, femme Coutsier, 27 ans, a dérobé un filtre et neuf cuillères à café au préjudice de M. Mercier, restaurateur à Roubaix. Elle a été condamnée à un mois d'emprisonnement avec le bénéfice du sursis.

— Cris. — Vandeveldé, 43 ans, tisserand à Mouscron, a dérobé un litre d'apéritif au préjudice du cabaretier. Il a été condamné à un mois d'emprisonnement, par défaut.

— Contrebande. — Julia Bocquet, 45 ans, couteuse à Bruxelles et Martha Masson, 26 ans, sans profession ni domicile, ont introduit six kilogrammes de tabac étranger. Elles ont été condamnées à vingt jours d'emprisonnement et 500 fr. d'amende.

— Un accident d'automobile. — M. Gomier Reynaert a renversé avec son automobile M. Jules Dufournart, âgé de 74 ans, en pénétrant dans un garage dans lequel travaillait ce dernier. M. Reynaert a été condamné à 25 fr. d'amende. La victime a obtenu une provision de 1.500 fr. M. le docteur Leclercq a été commis comme expert.

Une boisson française

LA BIÈRE

De nombreux Français s'imaginent encore que la bière serait d'origine étrangère. Elle est, au contraire, et dans toute l'acception du terme, une boisson nationale.

Elle est boisson nationale par l'ancienneté de sa fabrication. Nos ancêtres connaissaient la bière bien avant que la vigne eût fait son apparition dans la Gaule : et, de tout temps, l'antique cervoise a été l'objet de la vigilante sollicitude des souverains au pouvoir et des dynasties qui se sont successivement passé le trône et le sceptre de la terre des Francs. Les Capitulaires de Charlemagne, l'Etablissement de Saint-Louis, notamment, forment les anneaux les plus fameux de la longue chaîne des ordonnances et des règlements qui ont, au cours des siècles, assuré et maintenu les qualités de la bière française. Celle-ci est boisson nationale aussi, par les matières premières qui entrent dans sa fabrication et qui viennent à peu près en totalité de la métropole ou des colonies. L'industrie française de la bière, en effet, absorbe la majeure partie des orges de brasserie et des houblons cultivés récoltés en France. Elle constitue donc par là un débouché capital à la production de toute une importante fraction de notre agriculture.

La bière est encore boisson nationale, parce qu'elle est la boisson familiale de nos populations du Nord vigoureuses, prolifiques, aux robustes qualités d'ordre et de travail. Pour l'ensemble du territoire, sa consommation vient d'ailleurs immédiatement après celle du vin. On peut enfin dire que la bière, toute la bière, la bière de tous les pays, garde quelque chose de français et doit quelque chose à la France, puisqu'il est acquis que les progrès remarquables réalisés depuis une cinquantaine d'années par la brasserie mondiale sont issus étroitement des travaux de Pasteur.

Boisson française, la bière n'est pas sans présenter quelques-uns des caractères de la race. Sous des apparences frivoles de brillant, de brio, de légèreté, de gaieté pétillante, elle réunit les plus solides qualités hygiéniques, une valeur alimentaires hors de pair. Elle relève directement de la vieille et précieuse formule: « utile dulci ». Elle nourrit en rafraîchissant. Sa valeur alimentaire ne saurait surprendre, si l'on sait de quoi la bière est faite et comment, avec quels soins, elle est préparée. Il y a longtemps que l'on a dit que la bière, décoction d'orge houblonnée et fermentée, devait être considérée comme du « pain liquide ». Nutritive par excellence, elle est en outre éminemment hygiénique. Elle assure au consommateur une rigoureuse sécurité. Les nécessités de sa fabrication exigent une ébullition prolongée de tous les éléments entrant dans sa composition, une asepsie rigoureuse de toutes les opérations qu'elle subit. Comment pourrait-elle après cela contenir un seul germe nocif? Sa faible teneur en alcool, qui est à peine de 3° à 3°5, la rend inoffensive, tandis que sa valeur nutritive la place immédiatement après le lait, en fait un véritable autant qu'agréable reconstituant naturel. Elle se recommande par là même à la consommation familiale. Cette dernière doit en outre savoir que la bière, à proprement parler, ne se falsifie pas. De tous les produits d'ordre alimentaire, elle est, de très loin, celui qui donne, aux prélèvements annuels, le moindre nombre d'échantillons suspects. Les statistiques de la répression des fraudes en font foi et les brasseurs ne sont pas médiocrement fiers, à juste titre, de cette constatation officielle qui forme une si haute garantie de la « loyauté » courante de leur production.

De même que la bière française détient par ses qualités propres le rang le plus enviable parmi nos boissons, la brasserie française occupe dans l'économie nationale une place de premier plan. On peut en juger à ce détail que nous buvons en France annuellement 18 millions d'hectolitres de bière — de bière indigène, de bonne bière de France. Les importations de bière étrangère n'interviennent pratiquement pas dans cette quantité. Elles n'atteignent que 40.000 hectolitres environ, dépassées de plus du double par nos exportations, qui se chiffrent, au dernier recensement, par 134.000 hectolitres.

Ces données établissent d'une façon assez péremptoire le rôle tenu par la bière en France sur les deux terrains de la production et de la consommation. Si l'on sait que la consommation du vin est, en moyenne, de l'ordre de 50 millions d'hectolitres, il faut admettre que la bière serre d'assez près son rouge et chaud rival, compte tenu du grand repli que lui a infligé la guerre. Avant celle-ci, notre région du Nord absorbait les deux tiers de la bière consommée dans toute l'étendue de la France. La plupart des brasseries que cette partie du territoire possédait ont été systématiquement détruites au cours des hostilités. De sorte que la consommation de la bière s'y trouve encore actuellement au-dessous de son niveau de 1914, d'environ 25 %. Cela représente une regression évidemment toute provisoire, de l'ordre de 3 millions d'hectolitres sur la base des chiffres cités quelques lignes plus haut. Pour tout le reste du pays, par contre, la bière gagne du terrain, suivant une progression qui n'est pas sans être conditionnée par les caprices de la température et que favorisent incontestablement les rigueurs estivales.

La fabrication de la bière en France est exercée par 1.500 brasseries. La grande majorité de celles-ci appartient au Nord et à l'Est. Ces entreprises occupent 18.000 ouvriers et utilisent une force motrice de 40.000 à 45.000 CV. Le capital incorporé dans ce faisceau d'usines peut être évalué à 1 milliard. Les achats de matières premières à l'agriculture française développent un mouvement de 300 millions. Les salaires payés s'élèvent approximativement à la même somme. Les droits de fabrication, outre les impôts généraux qui grèvent la brasserie à l'égal de toutes les autres industries françaises, atteignent un total moyen impressionnant de 200 millions de francs pour un chiffre de vente en gros de l'ordre de 1 milliard.

A ces précisions documentaires, trop peu connues et qui, l'on en conviendra, ne sont pas dépourvues de quelque intérêt général, il faut ajouter ce détail à peu près ignoré qu'au point de vue de l'alimentation du bétail, le brasserie restitue à l'agriculture, à l'état de sous-produits, parfaitement assimilables par les animaux, la même valeur alimentaire, à peu de chose près, que celle incluse dans l'orge qu'elle utilise. Ainsi, la transformation de l'orge en bière, en contribuant largement à l'alimentation humaine, n'enlève rien pour ainsi dire au stock alimentaire indispensable au cheptel. La production de la bière, considérée du point de vue général, est par conséquent tout bénéfice pour le pays.

Cela explique et justifie la place d'honneur parmi les produits français ressortissant à l'alimentation et les 92 mètres linéaires de vitrines élevées au mérite de la brasserie française, que la bière occupe à l'Exposition coloniale. Cette apothéose discrète et digne, ordonnée avec un bon goût parfait, revenait vraiment à l'antique et immortelle boisson blonde, fille des moissons dorées et des vertes houblonnières, sève jaillie de notre bonne terre fertile, à laquelle les gars du Nord demandent leur belle carrure et leur patiente ardeur au travail et que, sur les terres du soleil, on préfère à tout autre breuvage quand vient l'été altérant. — (Extrait de « L'Illustration », numéro de l'Exposition coloniale.) 34063d

VICHY. Soignez-vous dans le confort et suivez strictement votre régime. Le MONDIAL-HOTEL, situé plein centre, vous garantit, à des prix modérés, un séjour vraiment délicieux. Pension depuis 45 fr. 32826

Ne lavez plus vos Cheveux

AMBRE SALTS

ELIZABETH ARDEN

mais employez O CAP chaque matin

O CAP possède la propriété exceptionnelle de développer, sous la seule friction des doigts, une mousse si abondante qu'elle débarrasse le cheveu de toutes ses poussières, graisses et microbes.

O CAP ne se rince pas. La mousse s'essuie à la serviette, entraînant toutes les saletés du cheveu avec elle.

O CAP à base d'alcool, sèche presque instantanément et ne refroidit jamais la tête.

O CAP supprime radicalement les pellicules.

O CAP s'emploie en une minute. Il convient à tous les hommes, aux enfants même les plus petits, et aux femmes qui ont les cheveux courts.

ESSAYEZ-LE... chez votre coiffeur, en frictions, chez vous, chaque jour.

En vente dans toutes les bonnes maisons de Coiffure et de Parfumerie

Syndicat des Brasseurs de la région du Nord

Les membres de la Commission administrative du Syndicat des Brasseurs se sont réunis mercredi, à 14 h. 30, au siège social, 50, rue des Ponts-de-Comines, à Lille, sous la présidence de M. Emile Doutremepuich, président.

M. Doutremepuich donne connaissance de la réponse de l'Union centrale de France que le Syndicat avait consultée sur le chiffre d'affaires dont l'Administration prétend frapper les intérêts des prêts consentis aux débitants. Puis il expose où en est la question des débits frappés de fermeture par autorité de justice, qui doit revenir incessamment devant le Sénat.

M. Jehan Charlie entretient l'Assemblée de l'application de la taxe à la production, ainsi que déjà, dans sa précédente réunion, le bureau du Syndicat l'avait signalée.

Après l'étude de diverses questions, la séance est levée à 16 h. 40.

Pour Cafards ETO à 2.50 ; pour les Rats

VIRUS RO